

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

26/07/2018

Dossier complet le :

26/07/2018

N° d'enregistrement :

F09318P0266

1. Intitulé du projet

Réalisation d'un lotissement sur une emprise de 6 hectares, sur la commune de Pont de Crau, à côté de Arles

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

G3S PROVENCE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Alexandre SIAU

RCS / SIRET

8 0 5 2 9 2 5 3 9 0 0 0 1 4

Forme juridique SNC

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39 b	Projet d'aménagement d'une surface de 6 hectares Surface de plancher projetée de 16 000 m ²
41	Réalisation d'environ 60 place de stationnement, le long de la voie du lotissement

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Réalisation d'un lotissement entre deux voies publiques : les chemins de Margaillan et de Fallet.

Le projet comporte 82 lots à bâtir (lots libres) et deux macro-lots qui permettront la construction de deux bâtiments voués à de l'habitat collectif.

4.2 Objectifs du projet

Permettre à terme l'urbanisation de cette zone, permettant de créer des terrains à bâtir pour des maisons individuelles et deux bâtiments voués à de l'habitat collectif.

Outre ces terrains à bâtir, le projet prévoit le réseau viaire, ainsi que les espaces verts et bassins de rétention des eaux pluviales indispensable à son fonctionnement.

Le projet respecte les documents d'urbanisme de la commune et notamment l'Orientation d'Aménagement qui y est annexée.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux seront réalisés en 3 phases, sur une durée d'environ 8 mois :

- terrassement et déplacement des oliviers présents dans les emprises des voies. Terrassement des bassin de rétention et mise en place des terres au niveau des espaces verts.
- réalisation des réseaux divers : eau potable, assainissement, basse tension, télécommunications... Réalisation des raccordements aux réseaux communaux.
- réalisation des voiries : bordures et revêtements de chaussée, trottoir...

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La phase d'exploitation consistera en l'installation des futurs habitants du quartier, qui une fois propriétaires, déposeront des permis de construire et attaqueront les travaux de construction sur chaque lot.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Procédure de demande de permis d'aménager
Procédure de déclaration au titre de la loi sur l'eau

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
surface globale du projet	6.0 hectares
surface de plancher prévue	16 000 m ² de plancher
linéaire de voirie	1080 ml

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Commune de Arles,
Pont de Crau
entre le 77 et le 117 Chemin de Fallet
et entre le 68 et le 130 Chemin de
Margaillan

Parcelles cadastrées section ZA n°2
et 797

Coordonnées géographiques¹

Long. 04° 39' 50"E Lat. 43° 39' 55"N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Point d'arrivée :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Blank area for project description and authorization date.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Approuvé par anticipation le 22 février 2012 pour l'Aléa Inondation
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	DOCOB 13, zone n°FR9301596, statut de ZSC MARAIS DE LA VALLEE DES BAUX ET MARAIS D'ARLES distance de 265m
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le terrain est actuellement occupé pour parti par une friche et pour le reste par une oliveraie. La transition de l'état de terre agricole anciennement ou encore exploitée à l'état de zone urbanisée va nécessairement impliquer une modification de l'écosystème. Celui en place est cependant mineur, et est déjà impacté par l'usage agricole de la parcelle.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non, le projet, de par sa localisation en point haut, avec une légère pente vers le coté opposé à la zone à protéger, n'aura et ne pourra avoir aucun impact sur cette zone de protection spéciale.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les 6 hectares que couvrent l'emprise du projet sont actuellement utilisés : - 2ha 27 sont plantés d'oliviers - 2ha 73 sont en friche usages du sol qui ne pourront perdurer compte tenu de l'urbanisation de la zone, bien que consacrant à terme, 20% de son emprise en espace vert non imperméabilisé (trouée verte telle que définie sur l'OAP de la ville)
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La réalisation de 110 logements environ va nécessairement engendrer du trafic, routier, piéton et cycliste. La commune a entamé des démarches afin de faciliter le transit des véhicules dans le quartier, en prévoyant notamment la réalisation de liaisons un peu plus au Nord du projet (comptages réalisés en partenariat avec les gestionnaires des voies, étude de solutions). Le long des deux chemins encadrant le projet, des espaces sont laissés libres afin de pouvoir, le cas échéant, être mis à profit pour élargir ces voies.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Comme tout espace public urbain, le projet sera agrémenté d'un éclairage public conforme aux normes d'éclairage en vigueur.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet prévoit la rétention de ses eaux pluviales, accélérées du fait de l'imperméabilisation des sols. Le traitement de ces eaux se fera par le biais d'un espace vert central formant une noue d'une surface de 15 mètres de large par 290 mètres de long, soit 4350 m ² . Tout au long de cette noue, et dans les noues connexes qui s'y rattachent, l'eau de pluie sera infiltrée dans le sol après un premier traitement physique lié au ruissellement dans des espaces végétalisés.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les futures habitations seront assainies et raccordées au réseau communal d'assainissement des eaux usées, existant un peu plus loin sur le chemin de Fallet.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les futures habitations bénéficieront du ramassage des ordures ménagères de la commune, les voiries et espaces communs étant dimensionnés à cet effet.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Comme indiqué ci-avant, cet espace forme une zone constructible depuis de longues années, constituant une des dernières poches d'urbanisation possible de la commune. Celle-ci a donc souhaité maintenir cette zone constructible lors de l'élaboration de ses derniers documents d'urbanisme, et y a rajouté une orientation d'aménagement (OAP), que le projet respecte en tout point : densité, liaison entre les chemins, noue centrale, accès et circulation...

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

- Maintient et prise en compte des anciens plans d'alignement touchant l'emprise, permettant de préserver les emprises nécessaires à des aménagements de voirie futures,
- Maintient d'un maximum d'oliviers, certains étant transplantés dans les zones capables de les recevoir
- Réalisation d'une noue de 15m de large d'un bout à l'autre du projet, permettant de la rétention au fil des rejets (concentration limitée des eaux de pluie)
- Réalisation d'un maillage piéton important à l'intérieur du projet, par le biais de la réalisation de trottoirs et de la noue paysagée qui sera aménagée en espace de loisir, et agrémentée d'un cheminement piéton,
- Réalisation d'un nombre important de places visiteurs pour permettre le stationnement des véhicules sur la zone,

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Une évaluation environnementale ne nous semble pas nécessaire, compte tenu de l'aspect agricole de la zone et de la faible diversité de la faune et de la flore sur place, qui pourra être préservée dans les espaces verts qui seront réalisés et qui représentent 20% de la surface du projet environ.

Un dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau va être déposé et permettra de vérifier le "non-impact" de l'imperméabilisation et la bonne gestion des eaux pluviales du projet.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Extraits du PLU de la commune mentionnant l'orientation d'aménagement voulue par la commune

Extrait cartographique des données contractuelles et réglementaires liées à l'environnement, issus de la cartographie de la DREAL

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à LUNEL

le, 19/07/2018

Signature


LES TERRES DU SUD
445 chemin de Braucq Tourné
34400 LUNEL
TEL: 04 67 70 11 11 - Fax: 04 67 87 93 46
SCA (N°1) : 412 06 9 883

